

# Programme de Formation

## Le gel des avoirs

### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Principalement des responsables et collaborateurs des fonctions conformité des secteurs de la banque et/ou de l'assurance



#### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les obligations en matière de gel des avoirs, découlant tant de la réglementation française qu'européenne
- Maîtriser les dispositifs de conformité à mettre en place pour répondre à ces obligations
- Maîtriser les problématiques opérationnelles courantes à l'aide d'études de cas



#### **Description**

1. Les mesures de gel des avoirs françaises et européennes
  - 1.1 Les mesures européennes
    - 1.2 Les mesures françaises
    - 1.3 Les autorités compétentes en matière de gel des avoirs
    - 1.4 Principaux textes et lignes directrices en la matière
  2. Le dispositif de contrôle à mettre en place
    - 2.1 Le filtrage des flux et des référentiels
      - 2.2 Le traitement des alertes
      - 2.3 Le reporting à l'égard des autorités compétentes
      - 2.4 Le suivi rapproché des personnes gelées
      - 2.5 L'articulation avec les autres dispositifs de sécurité financière
3. Cas pratiques
4. Regard sur d'autres mesures de gel des avoirs



#### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.



#### **Modalités pédagogiques**

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Remise du support pédagogique aux stagiaires





### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie  
Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation